

Premier comité de programmation du contrat de convergence et de transformation 2019-2022 lundi 15 juillet 2019



- Le contrat de convergence et de transformation de Mayotte représente la **traduction budgétaire des engagements** de l'Etat et des collectivités au travers du livre bleu des outre-mer, du plan pour l'avenir de Mayotte et du plan de convergence et de transformation.
- Il a été élaboré en **concertation** avec le Conseil départemental, les établissements publics de coopération intercommunale et les forces vives du territoire afin de répondre aux attentes des mahorais.
- L'effort budgétaire que représente ce contrat est très significatif :
1,65 Milliards d'euros sur 4 ans
- **Ce contrat qui se substitue aux contrats de plan Etat/Région à partir de 2019.**
- D'autres partenaires tels que l'UE, EDM, ou la CSSM figurent au sein de ce contrat au titre des contributions valorisées et en contreparties des crédits mobilisés par les signataires.



Les enjeux

- Donner à Mayotte les moyens de déployer des services publics de qualité, notamment en matière d'éducation et de santé
- Équiper Mayotte **d'infrastructures d'équipements essentiels** et au bien-être des habitants (accès à l'eau et à l'assainissement, au sport, à la culture, etc.)
- **Produire des logements** en nombre suffisant pour répondre à la croissance démographique
- **Désenclaver le territoire** en développant l'offre de transports collectifs, le réseau routier, et en dotant Mayotte d'infrastructures portuaires et aéroportuaires garantissant de bonnes conditions de desserte
- **Préserver l'environnement** de Mayotte et prévenir les risques naturels
- **Soutenir** l'activité économique, l'innovation et la création d'emplois
- **Développer les compétences** et lutter contre les inégalités



Une formule de contrat renouvelée et plus large

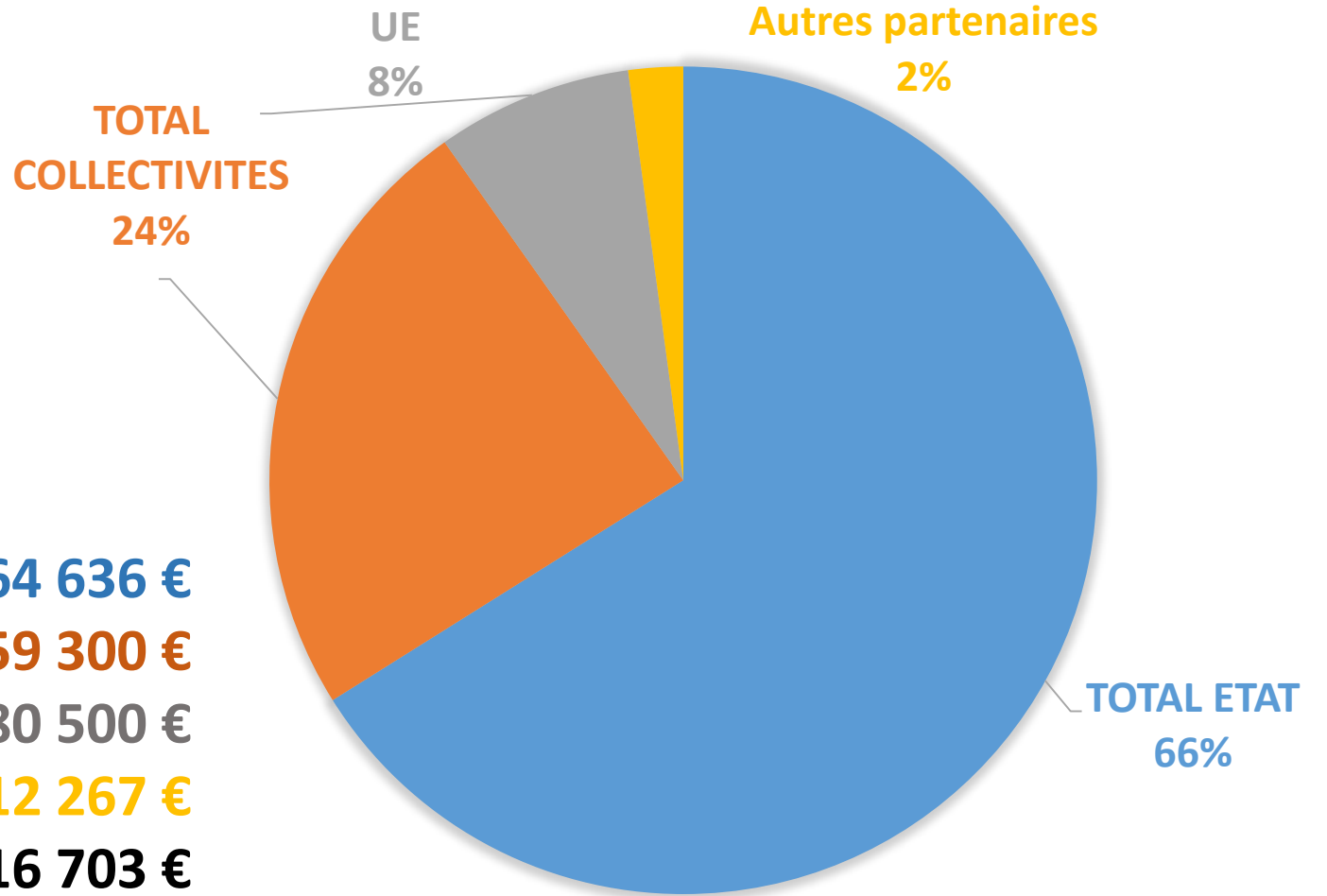
- Le contrat intègre **l'ensemble des crédits des ministères et des agences de l'Etat** en complément des crédits spécifiques de l'outre-mer (visibilité et maîtrise de l'ensemble des enveloppes)
- Le contrat intègre les contributions du **Conseil départemental**
- Le contrat intègre désormais les contributions des 4 **intercommunalités** de Mayotte signataires (CADEMA, CCSUD, CCPT, CCCO)
- Les crédits de **cofinancements** de l'UE et d'autres partenaires sont également pris en compte (CSSM, EDM, etc.) sous forme de valorisation
- L'objectif est d'améliorer la **visibilité** des fonds disponibles et de favoriser une plus grande **coordination** des différents financeurs au bénéfice des porteurs de projets



- Les **crédits contractualisés** représentent les engagements formels des parties
- Les **crédits valorisés** représentent des enveloppes maximales mobilisables sur la période du contrat pour le territoire



Répartition des engagements par financeurs



TOTAL ETAT	1 088 764 636 €
TOTAL COLLECTIVITES	397 559 300 €
UE	126 080 500 €
Autres partenaires	35 112 267 €
TOTAL	1 647 516 703 €

Etat, crédits contractualisés	608 649 770 €	36,9%	TOTAL ETAT	1 088 764 636 €
Etat, crédits valorisés	480 114 866 €	29,1%		
Conseil départemental, crédits contractualisés	311 097 500 €	18,9%	TOTAL COLLECTIVITES	397 559 300 €
Conseil départemental, crédits valorisés	15 000 000 €	0,9%		
EPCI et Intercommunalités, crédits contractualisés	46 407 000 €	2,8%		
EPCI et Intercommunalités, crédits Valorisés	25 054 800 €	1,5%		
Autres partenaires, crédits valorisés	35 112 267 €	2,1%		
Crédits Européens valorisés	126 080 500 €	7,7%		
TOTAL	1 647 516 703 €			

■ Crédits contractualisés ■ Crédits valorisés

Crédits
contractualisés

966 154 270 € 59%

Crédits contractualisés

Crédits
valorisés

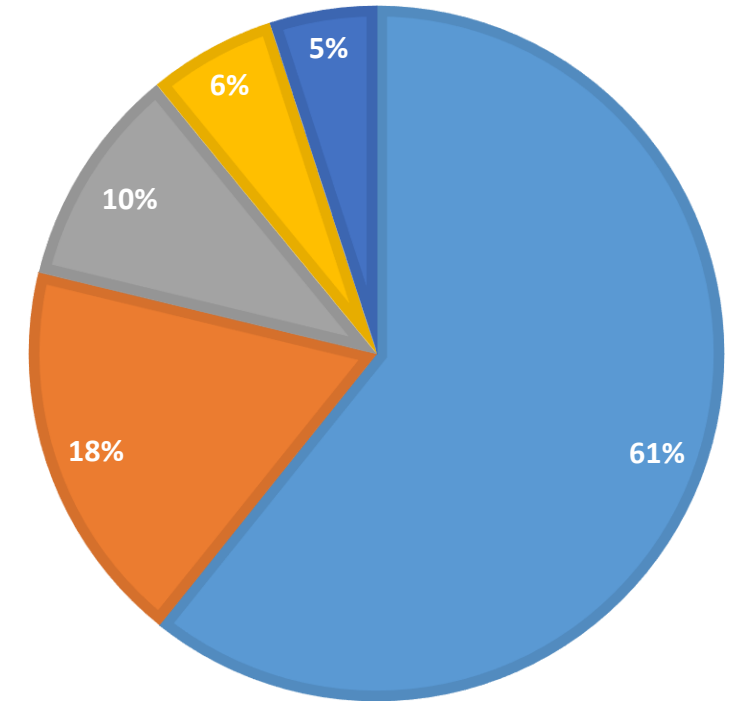
681 362 433 € 41%

Crédits valorisés

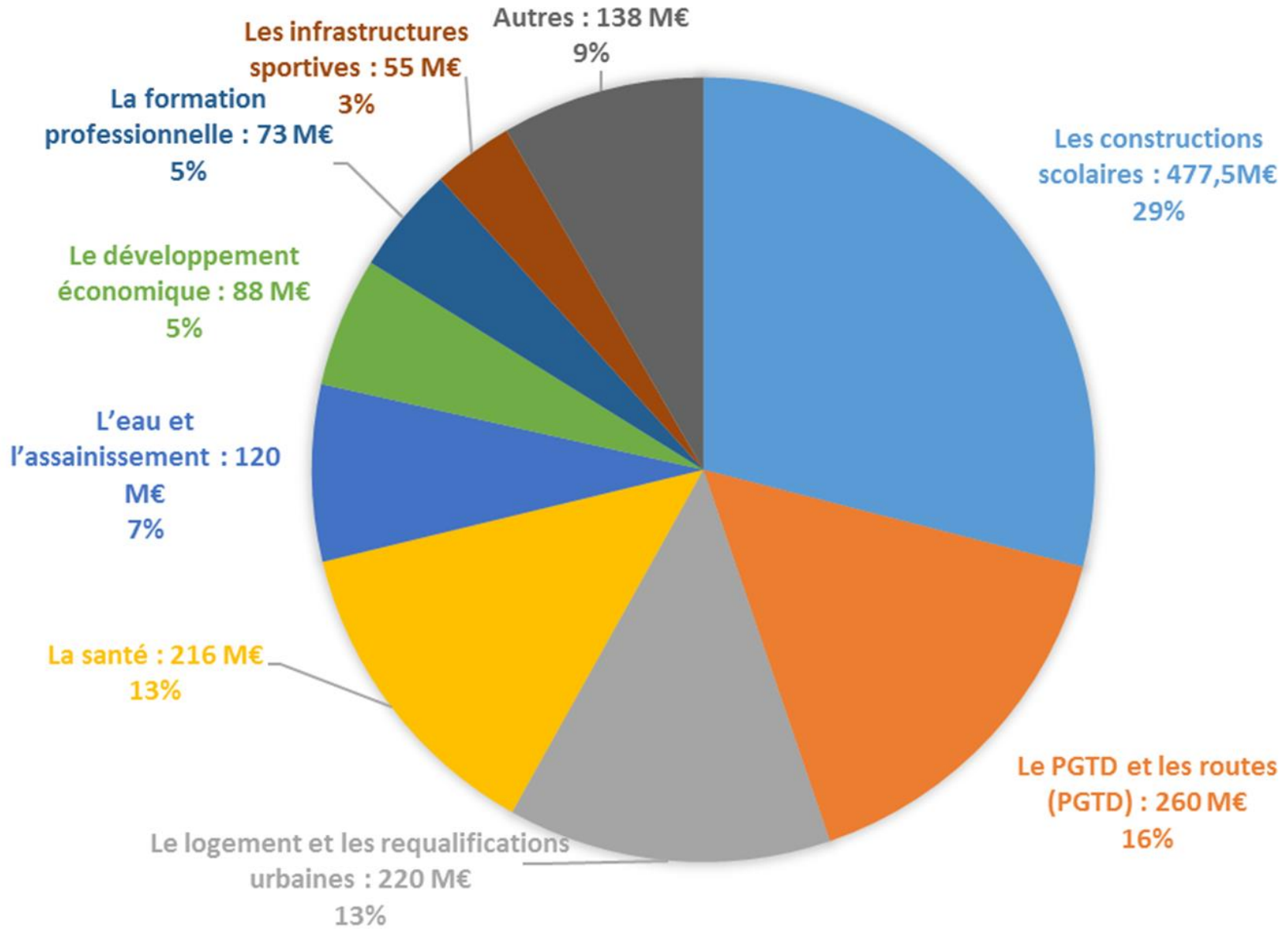


Répartition des engagements par volets thématiques du contrat

• Volet I	Cohésion des territoires	999 906 M€
• Volet II	Mobilité multimodale	296 907 M€
• Volet III	Territoires résilients	169 570 M€
• Volet IV	Territoires d'innovation et de rayonnement	97 416 M€
• Volet V	Cohésion sociale et employabilité	82 214 M€



Répartition des engagements en pratique



Une modernisation des circuits des demandes et des traitements pour améliorer la fluidité de mise en œuvre des projets

- Un **guichet dématérialisé unique** des demandes de subventions
 - Une **plateforme numérique** unique de dépôt des dossiers pour l'ensemble des demandes de subventions et dotations de l'Etat
 - Sera bientôt utilisée par le Conseil départemental
 - Un **dossier dématérialisé unique commun**, comme référence pour l'ensemble des financeurs
 - Une plateforme *d'échanges et d'instruction des dossiers dans l'objectif d'améliorer la fluidité, la rapidité et la fiabilité*



Vers une procédure d'allocation des subventions plus efficace sous forme de guichet unique et de fléchage des fonds en amont

1. Dépôt du dossier
 2. Analyse par les services de l'Etat des besoins en financement du dossier
 3. Fléchage des subventions en fonction du projet et des contraintes des différents fonds : dotations, subventions du contrat de convergence, subvention d'un opérateur (ademe, etc..), fonds européens complémentaires,
 4. Transmission des informations aux partenaires financeurs : Conseil départemental, Intercommunalités
- **Une réunion annuelle de préparation de l'année budgétaire** avec les communes au dernier trimestre afin de définir les besoins et anticiper les engagements budgétaires à réaliser dès le début de l'année suivante



Un programmation plus régulière, et plus fluide

- **3 comités de programmation annuels** : janvier, mai, septembre
 - Complétude des dossiers entre 2 comités
 - Si un dossier n'est pas réputé complet après avoir été sélectionné, il sera susceptible d'être déprogrammé au comité suivant pour laisser la place à un dossier mature et engageable rapidement
- Une **introduction des dossiers au fil de l'eau** grâce au guichet dématérialisé :
 - les porteurs de projets doivent prendre l'habitude de transmettre les dossiers toute l'année afin de fluidifier le processus d'instruction



Programmation 2019

- **163 projets** soutenus ou engagés depuis le début de l'année 2019 et pour cette programmation
- **75 dossiers** au profit des communes et des intercommunalités dont :
 - 10 projets d'aménagements touristiques
 - 12 projets d'équipements sportifs
 - 21 dossiers de voiries communales soutenus
 - 6 dossiers de soutien à la filière pêche (pontons et halles)
 - Etc.
- **73 dossiers** pour les constructions scolaires du 1^{er} degré en cours d'engagements financiers (au profit également des communes)



Engagements financiers 2019 sur le contrat

- **113, 35 M€ Etat** hors dotations dont :
 - ✓ 30 M€ logement
 - ✓ 30 M€ sur le scolaire 1^{er} degré
 - ✓ 10,5 M€ aménagements routiers et transports
 - ✓ 20 M€ santé
 - ✓ 3,2 M€ équipements sportifs
 - ✓ 2,5 M€ sur les filières
- **62,3 M€ CdM** dont :
 - ✓ 23,1 pour les voiries communales
 - ✓ 7 M€ pour les équipements sportifs
- **4,7 M€** autres partenaires
- Soit un total de **180,5 M€ d'engagements et de subventions et 27,2 M€ de FCTVA** à reverser
- Pour un montant total de **303 M€ de coûts projets engagés à Mayotte en 2019**



Programmation juillet 2019

- **27 nouveaux projets** ont été sélectionnés et les subventions de l'Etat et du Conseil départemental ont été fléchées
- **Les projets retenus seront transmis par mail ce jour** à chaque commune (ainsi que le montant des subventions accordées)
- Un courrier de notification sera transmis dans la semaine
- Les dossiers doivent être **complets avant le prochain comité de programmation de septembre** pour finaliser l'engagement juridique
- Pour les dossiers complets, l'instruction est en cours



Prochaines échéances

- **Deuxième comité de programmation fin septembre** afin de compléter la programmation 2019 et finaliser les engagements budgétaires
- **Novembre 2019** : début des réunions avec les communes pour préparer les projets 2020 et les besoins en subventions
- **Décembre 2019** : fin des engagements budgétaires de l'Etat et des paiements
- **Janvier 2020** : comité de programmation du contrat de convergence et évaluation des besoins de subventions des communes pour les dotations

